

I- HÉBERGEMENT D'ÉQUIDÉS À LA NUITÉE

PRÉSENTATION

La création d'hébergement pour chevaux à la nuitée peut vous concerner dans deux cas de figures. Premièrement, si vous possédez un hébergement touristique, tels qu'un gîte ou un hôtel par exemple, la création d'une structure, paddock ou box, pour héberger des équidés peut diversifier votre clientèle, et augmenter la satisfaction de vos clients. Deuxièmement, si vous possédez un centre équestre, un haras ou une pension, vous pouvez proposer l'hébergement de chevaux à la nuitée afin d'attirer de nouveaux clients. Vous pouvez également envisager combiner l'accueil d'équidés à la nuitée avec la création d'un hébergement pour les cavaliers.

Dans les deux cas, afin d'attirer une clientèle de cavaliers compétiteurs ou randonneurs à cheval ou en attelage, votre hébergement pour chevaux doit être à proximité soit d'un lieu de compétitions équestres, soit d'un itinéraire de randonnée équestre. Vous pouvez consulter les itinéraires sur le site Normandie Cheval ainsi que sur le site de [GeoCheval](#).

Cette prestation peut également attirer des cavaliers si vous possédez un domaine comprenant des infrastructures permettant de monter à cheval sur place telles qu'une forêt et/ou une carrière.

AMÉNAGEMENT

Infrastructures :

Pour accueillir des chevaux, vous devez posséder du terrain et/ou du bâti, vous devrez disposer de paddock et/ou de box. L'hébergement des chevaux, qu'il soit intérieur ou extérieur, doit être adapté, sécurisé et propre. Les prés ou paddocks doivent être correctement clôturés pour garantir la sécurité des chevaux avec des clôtures électriques ou lisses en bois, mais pas de barbelés. Lors de la commercialisation de votre offre vous devrez clairement indiquer le type d'hébergement des chevaux : boxes uniquement ; boxes pour la nuit, possibilité de paddock pour la journée ; pré avec abris ; prés sans abris. De plus, un local pour entreposer le matériel et une aire de soin et/ou préparation avec un point d'attache sont attendus.



Matériel :

Vous devez fournir l'alimentation des chevaux avec du foin et de l'eau à volonté, et si vous le souhaitez, proposer en complément des concentrés. De plus, vous devez mettre à disposition des propriétaires de l'équidé, les contacts d'un vétérinaire, d'un maréchal-ferrant ainsi que de la documentation sur les activités et itinéraires à proximité

de votre hébergement.

Personnel :

Une personne doit être présente pour accueillir les cavaliers et leurs équidés.

FORMATION

Aucune formation n'est obligatoire pour cette activité, en revanche, pour les professionnels de l'hôtellerie qui souhaite se former pour développer cette offre vous pouvez vous renseigner auprès de l'organisme Equiressources.

[En savoir plus ici](#)

FORMALITÉS

Les formalités de création d'hébergement de chevaux sont soumises à certaines conditions administratives, tels que souscrire à une assurance, assurer une qualité d'hygiène et de sécurité, ainsi qu'en fonction de l'étendu du projet anticiper la demande d'un permis de construire, et la mise en place de travaux d'aménagement.

LABEL



Cheval Etape :

► Pour les structures équestre pouvant accueillir un équidé

> [Labellisation FFE](#)

Le label Cheval Etape identifie les établissements qui proposent d'accueillir des équidés à l'étape,

pour au moins une nuit, quel que soit le motif de la halte : randonnée, compétition, transport de longue durée... Ces établissements se situent toujours à proximité d'une structure d'hébergement humain (gîte, camping, hôtel, chambre d'hôtes...) et d'une solution de restauration, dans un périmètre de 3 km autour du lieu d'accueil des chevaux. Un établissement Cheval Etape garantit l'accueil des équidés, en extérieur (pré, paddock) ou en intérieur (box, stalle), dans les meilleures conditions de sécurité et de confort. Être labellisé Cheval Etape vous permet également d'être recensé dans le catalogue Cheval Nature, l'annuaire officiel des établissements de Tourisme Équestre en France édité tous les ans par la FFE et la CNTE.

[En savoir plus ici](#)



Accueil Cheval :

► Pour les hébergement touristiques pouvant accueillir un cavalier et son équidé

> [Labellisation CRTE](#)

La Région Normandie a développé la charte de qualité Accueil Cheval des hébergements touristiques. Le déploiement de cette charte s'effectue sur le territoire normand avec la complicité des partenaires départementaux qui assurent les visites, et le CRTE peut coordonner les démarches d'adhésion. Vous êtes propriétaire d'un hébergement touristique à proximité d'un itinéraire ou réseau de boucles équestres, cette charte gratuite vous aide pour mieux répondre aux attentes des clientèles de cavaliers et de leurs montures.

II – ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ET FINANCIER

SUBVENTIONS

RÉGION NORMANDIE

► Subvention pour les aménagements dédiés aux chevaux dans les structures équestres

Soutien aux investissements de la filière équine : Cet appel à projet vise à financer les investissements des professionnels de la filière équine, y compris pour le développement de projets touristiques tels que des aménagement paddocks, boxes, manège, ou carrière par exemple. Avant toute demande de financement, il vous est fortement conseillé de contacter le Service Economie Equine de la Région Normandie qui vous renseignera sur l'éligibilité de votre projet et les modalités du dispositif d'aide.

[En savoir plus ici](#)

RÉGION NORMANDIE

Place Reine Mathilde CS 50523 CAEN Cedex 1 Service
Tourisme, 02 31 06 95 72, tourisme@normandie.fr
[Site internet](#)

ACCOMPAGNEMENT FINANCIER

COMITÉ RÉGIONAL DE TOURISME EQUESTRE - CRTE

► Représentant des cavaliers d'extérieur et des Centres de Tourisme Équestre

Le CRTE est l'organe déconcentré de la FFE, chargé de la promotion et du développement du tourisme équestre en Normandie. Il œuvre en partenariat avec la Région Normandie, les collectivités locales, les comités départementaux et les structures équestres labellisées avec pour souci constant de défendre, préserver et entretenir les infrastructures nécessaires à la pratique de l'équitation d'extérieur. Le CRTE représente les centres de tourisme équestre ainsi que les cavaliers d'extérieurs et recueille leurs besoins. Il joue un rôle de relais en assurant la promotion des CTE. En effet, il a pour mission de représenter tous les professionnels de la Normandie, que ce soit auprès de la Région ou bien dans divers salons. Le CRTE œuvre également pour le développement du diplôme ATE - Accompagnateur de Tourisme Équestre, en organisant des sessions d'examens. Enfin, le CRTE assure le déploiement et le référencement de la charte Régionale Qualité Accueil Cheval.

COMITÉ RÉGIONAL DE TOURISME ÉQUESTRE

Maison du Cheval, Campus Effiscience
Bâtiment Erable, 8 rue Leopold Sedar Senghor
14460 Colombelles
06 29 42 34 89 - crte.normandie@ffe.com
[Site internet](#)

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'EQUITATION

► Labellisation Cheval Etape

La Fédération française d'équitation est une association loi de 1901 assurant la gestion, la promotion et le

développement des disciplines équestres en France. Elle est en charge des labels suivants : Ecole Française d'Equitation, Centre de Tourisme Equestre, Ecurie de Compétition, Equi-Handi Club, Ecole Française d'Attelage, Cheval Etape, Sport Etudes et Sport Etudes Excellence.

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION

02 54 94 46 00, [Contacter la FFE](#)
[Site internet](#)

INFORMATIONS UTILES

COMITÉ NATIONAL DE TOURISME CNTE-FFE

► Mise à disposition d'informations sur la création d'hébergement d'équidés

Agissant pour près de 90 000 licenciés et plus d'un million de pratiquants, le Comité National de Tourisme Équestre (CNTE) de la Fédération Française d'Equitation représente 2500 établissements équestres et associations de cavaliers et travaille en étroite collaboration avec ses organes déconcentrés que sont les Comités Régionaux et Départementaux de Tourisme Équestre (CRTE et CDTE). Le CNTE, héritier des structures qui l'ont précédé (l'ANTE - de 1963 à 1987, et la DNTE - de 1987 à 2000), a fêté en 2013 les cinquante ans du tourisme équestre français ; cinquante années de travail auprès des professionnels, des cavaliers et du grand public pour le développement et la promotion des activités de tourisme liées au cheval.

[En savoir plus ici](#)

COMITÉ NATIONAL DE TOURISME ÉQUESTRE

FFE Tourisme, Parc équestre 41 600 Lamotte
02 54 94 46 80
[Site internet](#)



LABEL EQUURES

► Labellisation EquuRES

Le label EquuRES est la seule démarche de qualité en faveur de l'environnement et du bien-être animal spécifiquement développée pour les structures équines, quelles que soient leur

localisation, leur taille et leur activité. Les 10 thématiques d'action du Label permettent aux professionnels d'entrer dans une démarche globale d'amélioration continue. Économies d'énergie, maîtrise des flux, protection des ressources et de la biodiversité, préservation de la qualité des sols, de l'eau, de l'air, garantie de la bonne santé et du bien-être animal, autant de sujets pour lesquels le Label EquuRES apporte des solutions concrètes.

[En savoir plus ici](#)